

Bulletin Numismatique

Mars 2022

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 10-11 RÉSULTATS INTERNET AUCTION FÉVRIER 2022
- 12-13 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION MARS 2022
- 14-15 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS AVRIL 2022
- 16-17 LE COIN DU LIBRAIRE
THE KOINA OF SOUTHERN GREECE
- 18-19 LE COIN DU LIBRAIRE
SESTERCES DES ANTONINS (96-192).
I NERVA – TRAJAN, (96-98) – (98-117)
- 20-22 PROBUS : SISCIA CÉLÈBRE L’ENFANT DU PAYS
- 23 LES SŒURS JUMELLES TOULOUSAINES
FAUTIVES DE 1793 / L’AN 4
- 24-25 LES MULTIPLES D’OR D’HONORÉ II DE MONACO
(1645) FRAPPÉS SUR LE MODÈLE
DE CEUX DE WARIN (1640)
- 26-27 LES ESSAIS DODECAGONAUX DU MAROC DE 1938
- 28-29 LE GADOURY 2021
- 30 RÉPONSE À R. CENTLIVRE DE MULHOUSE...
- 31 NEWS DE PCGS EUROPE
- 32-34 LA FIN DE LA MONNAIE
OU LA CRIMINALISATION DU CASH
- 35 L’INFLATION EST DE RETOUR,
QUEL IMPACT POUR LA NUMISMATIQUE
- 36 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

La cote d’un billet ou d’une monnaie est le croisement de données issues des résultats de ventes relativement récents et d’une tentative de quantification de la demande à un moment donné. Bien entendu, pour le matériel rarissime et quasi introuvable, il est toujours délicat d’établir une cote, car il existe toujours un risque de voir cette dernière pulvérisée par des prix records lors d’un éventuel passage en vente. Ainsi, nous privilégions systématiquement l’établissement d’une cote à une mention H.C. (hors cote), dans la mesure toutefois du possible. Le collectionneur est aussi en quête de rêve, il veut des ordres de grandeur. Attention néanmoins, les cotes doivent être interprétées à un instant T. Il convient en tout état de cause de replacer une donnée chiffrée dans son contexte, particulièrement pour ce qui est des monnaies modernes en or. En effet, la cote d’un napoléon de 20 francs or dans un état classique est subordonnée aux fluctuations des cours des métaux précieux. Sa cote grimpera alors parfois mécaniquement de 10 % en quelques jours lorsque la situation internationale se crispera. Doit-on pour autant attendre des répercussions sur les plus hauts états de conservation ? Oui, mais pour des raisons totalement différentes.

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Bidr.ch - Bidinside - Yves BLOT - Emax.bid - Heritage - SFERRAZZA Agostino - Capital.fr - lalibre.be - letemps.ch - LCI - Laurent Bonneau - PCGS Paris - the banknote book - Jean-Luc BINARD - Yves BLOT - Christian CHARLET - Christian FOUET - Olivier GUYONNET - www.probuscoins.com - Laurent SCHMITT - Thomas numismatics - the portable antiquities scheme - la Séna - Numisbids - PCGS - the Portable Antiquities Scheme

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.
Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE
DE NEW YORK EN MARS 2021,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$ 114.000



VENDU POUR
\$ 204.000



VENDU POUR
\$ 102.000



VENDU POUR
\$ 132.000



VENDU POUR
\$ 288.000



VENDU POUR
\$ 156.000



VENDU POUR
\$ 240.000



VENDU POUR
\$ 156.000



VENDU POUR
\$ 132.000



VENDU POUR
\$ 132.000



VENDU POUR
\$ 150.000



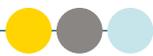
VENDU POUR
\$ 156.000

Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 850 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici



Protégez la qualité et la beauté de vos billets.

Soumettre à PCGS Banknote - Centre de soumission de Paris

Les billets peuvent être soumis au Centre de soumission PCGS de Paris par envoi postal ou en personne si vous êtes revendeur agréé PCGS ou membre du Club des Collectionneurs PCGS.

En soumettant pour un PCGS Europe Express, les délais d'exécution sont estimés à 45 jours ouvrés.

Rendez-vous sur www.pcgseurope.com/banknotes/submit!

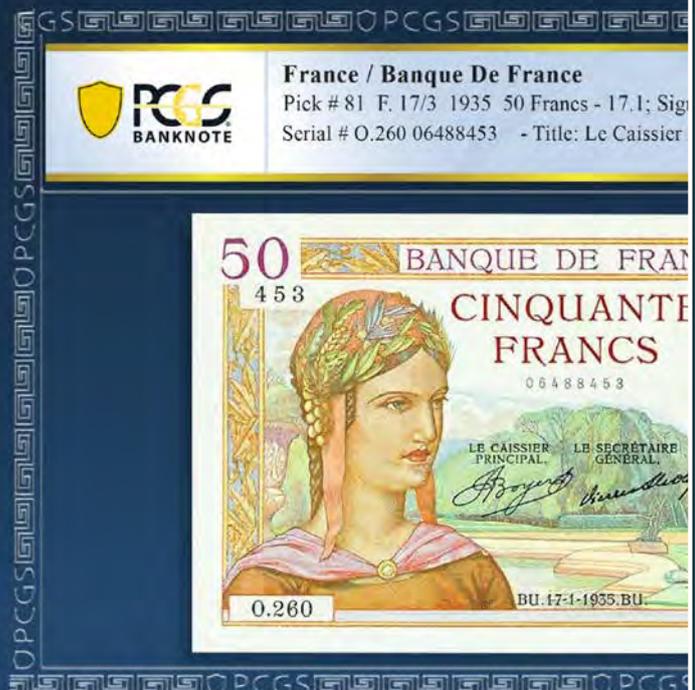


Email: info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94

Le bureau de PCGS Paris est maintenant à une nouvelle adresse: **24 rue du 4 Septembre, 2e étage, 75002 Paris, France**



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Nicolas ASPLANATO
Département antiques
n.asplanato@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
monnaies royales
pauline@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Agnès ANIOR
Billets france / monde
agnes@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes
et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



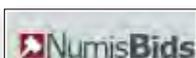
RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0
FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#), [Emax.bid](#), [Bididr.ch](#).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2022



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Internet Auction avril 2022 Date limite des dépôts : samedi 05 mars 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 26 avril 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction juin 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : dimanche 10 avril 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 07 juin 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction juillet 2022 Date limite des dépôts : mardi 21 juin 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 26 juillet 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction septembre 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 09 juillet 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 06 septembre 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Live Auction Billets avril 2022 <i>(avec le support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 14 janvier 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 12 avril 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction Billets mai 2022 Date limite des dépôts : mardi 19 avril 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 24 mai 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction Billets juillet 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 15 avril 2022</p>	<p>DÉPÔT CLÔTURÉS</p>
<p>Internet Auction Billets août 2022 Date limite des dépôts : mercredi 13 juillet 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 16 août 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>



La SENA vous invite à assister à son Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 4 mars 2022 à 18 heures en présentiel à la Monnaie de Paris (salle pédagogique en face de la Cour de l'Or, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS, Métro ligne 7 Pont-Neuf).

La Séna



Portable Antiquities Scheme

The Portable Antiquities Scheme

Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

1,574,003 objects within 1,010,543 records.

Welcome to the Scheme's database

What/Where/When search

log in |

|| images

|| artefacts & coins

earch database

THOMAS[®]
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

www.thomasnumismatics.com



CALENDRIER DES BOURSES ET ÉVÉNEMENTS NUMISMATIQUES

MARS

4 Paris (75) Assemblée Générale de la SENA (18h – 20 h)
DISTANCIÉL ET PRÉSENTIEL

<http://senatest.e-monsite.com/> (voir programme)

5 Paris (75) Assemblée générale de la SFN (13h30-17h30)
(<http://www.sfnumismatique.org/actualites/seance-ordinaire-du-5-mars> (voir programme)

6 Elne (66) (tc) 21^e bourse, salle des Fêtes (8h-19h)

10-12 Colorado Spring (USA) (N)

13 Saint-Priest (69) (N), 40^e Bourse aux monnaies (CNR), salle Chrysostome, 8 impasse Chrysostome (9h-16h, entrée : 2€) (info : 06 31 54 68 57)

13 Birmingham (GB) (N) Midland Coin Fair

13 Kirchberg/ Luxembourg (L) (N+Ph)

19 Aucamville (31) (N) 10^e Salon Numis-Expo Toulouse-Aucamville, salle Georges Brassens (9h-17h)
(info : 06 73 55 39 87 ; dostigenia31@gmail.com)

19-20 Aix-la-Chapelle (D) (B), Das Liebig, Liebigstrasse 19, (10h-18h, samedi, 10h-16h dimanche) (entrée : 10€)
aachen-show.de

20 L'Isle-sur-la-Sorgue (84) (tc), 18^e Salon des collectionneurs, salle des Fêtes (9h-18h) (info : 06 88 70 55 93)

25-27 Singapour (SG) (N) Numismatic Coin Fair

26-27 Ottawa (CA) (N+B) The Capital Coin Show

27 Bergerac (24) (tc), 32^e Salon de la Collection (Collectionneurs bergérois), Salle Anatole France (9h-18h)
(info : 06 87 30 28 58 – lescollectionneursbergeracois@orange.fr)

27 Piennes (54), 20^e Rencontres numismatiques, Salle Jean Vilar (9h-16h) (Info : 03 82 21 38 96)

Certains événements annoncés ne peuvent être renseignés ou confirmés ! Vérifiez bien avant de vous déplacer que ceux-ci auront bien lieu.

CODES

N = Numismatique

B = Billets

Cp = Cartes postale

Ph = Philatélie

tc = toutes collections

C = Colloque

DÉPOSEZ AUPRÈS DE CGB AU NUMIS-EXPO TOULOUSE AUCAMVILLE SAMEDI 19 MARS 2022



Le samedi 19 mars 2022, l'Association Numismatique du Grand Sud Ouest organise la 10^e édition du salon Numis-Expo toulouse – Aucamville. Bien entendu, il faudra compter avec le protocole sanitaire en place au 19 mars dans le cadre de lutte contre l'épidémie de covid19. L'édition 2022 sera marquée par un double anniversaire : les 10 ans de Numis-Expo et le 20^e anniversaire de l'Euro. L'exposition organisée en parallèle du salon aura d'ailleurs pour thème cette année « L'Euro : 20 ans déjà » par le prisme de la collection de billets.

Joël Cornu et Marie Brillant vous y retrouveront sur le stand de CGB Numismatique Paris. Ils se tiendront à votre disposition pour échanger et prendre en dépôt monnaies, médailles, billets pour mise en vente sur www.cgb.fr.

Ils vous y présenteront notamment nos dernières publications : la nouvelle édition de *La Cote des Billets* et *Le Franc d'Augustin Dupré*. Pensez à réserver vos ouvrages quelques jours à l'avance si vous souhaitez les récupérer sur le stand de CGB samedi 19 mars.

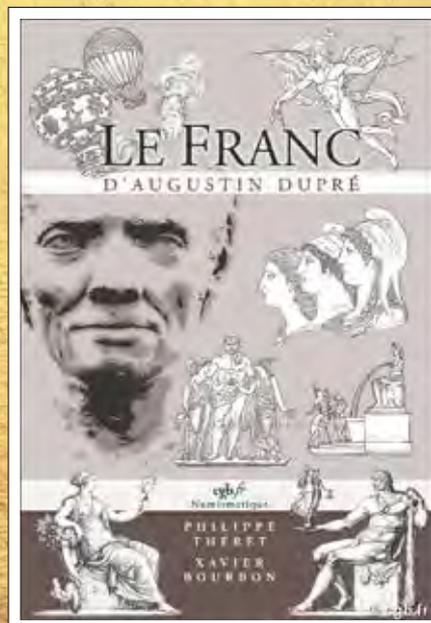
Le calendrier complet des ventes Monnaies et Papier-Monnaie de CGB Numismatique Paris (dates de clôture des dépôts et de vente) est consultable en ligne : [calendrier Internet](#) et [Live Auction](#).

LE FRANC

d'Augustin Dupré

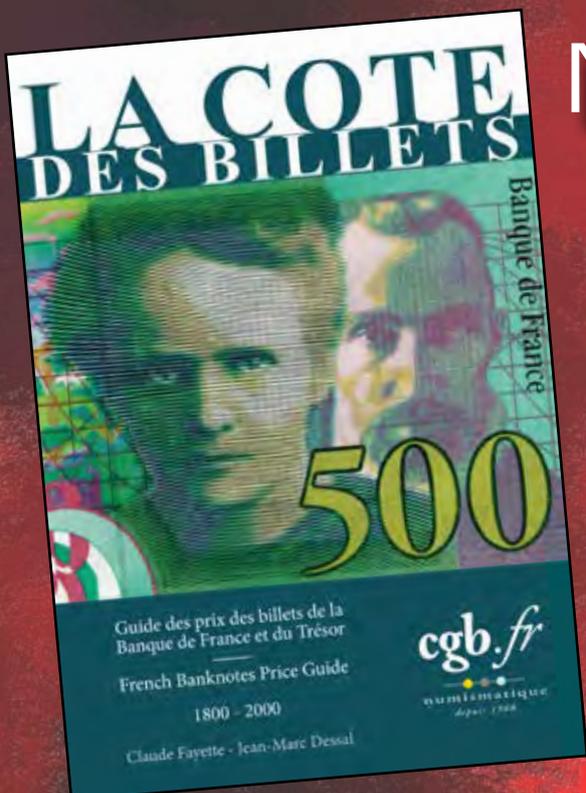
NOUVEAU

75,00€
réf. If2021



NOUVEAU

29,00€
réf. Ic2021



DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT

CLAUDE FAYETTE ET JEAN-MARC DESSAL

INTERNET AUCTION

Février 2022

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4520517 **PMG 66**^{EPQ}
20 ZLOTYCH POLOGNE 1948 P.137A
851 €



4520045
20 DOLLARS BAHAMAS 1993 P.53A
2 251 €



4520538
SPÉCIMEN 250 ROUBLES ROSTOV 1918 PS.0414s
4 368 €



4520348
500 FRANCS GUADELOUPE 1943 P.24A
1 680 €



4520208
SPÉCIMEN 50 FRANCS LUC OLIVIER MERSON
1927 F.15.01Sp
1 131 €



4520080 **PMG 67**^{EPQ}
1 YUAN CHINE 1953 P.0866
1 792 €



4520074
500 FRANCS CAMEROUN 1962 P.11A
1 848 €



4520308
FAUTÉ 100 FRANCS CÉZANNE
- SANS STRAP - F.74F4.01
504 €

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Février 2022

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4520536

SPÉCIMEN 25 ROUBLES ROSTOV 1918 PS.0412s
4 480 €



4520425

ÉPREUVE 50 FRANCS LUXEMBOURG 1944 P.46E
1 635 €



4520205

50 FRANCS BLEU ET ROSE 1893 F.14.05
918 €



4520328

SPÉCIMEN 1000 FRANCS TRÉSOR PUBLIC 1955
VE.35.00S
2 800 €



4520151  66 

500 FRANCS TCHAD 1963 P.04E
1 131 €



4520503  58

2,5 ESCUDOS MOZAMBIQUE 1921 P.067B
728 €



4520286

50 FRANCS RACINE 1976 F.64.33B
1 792 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

8 Mars 2022

cgb.fr
numismatique



FME_715807

MÉDAILLE HENRI IV, PHOEBUS DISSIPE LES NUAGES
600 € / 1 000 €



BRY_724924

LOUIS D'OR DIT « AUX ÉCUS ACCOLÉS »
DIT « À LA CORNE » 1786 BB
12 000 € / 20 000 €



BRY_718133

DOUBLE LOUIS D'OR À LA MÈCHE LONGUE,
À DEUX RUBANS 1640 A
37 000 € / 50 000 €



BRY_724433

DOUBLE LOUIS D'OR DIT
« À LA VIEILLE TÊTE » 1772 W
3 500 € / 5 500 €



FWO_723758

ROUBLE 1741 CNB
5 500 € / 10 000 €



BRM_719297

AUREUS DE PROBUS
4 000 € / 7 500 €

BRY_724409

DEMI-LOUIS DIT
« AU BANDEAU » 1741 A
8 000 € / 15 000 €



BCA_714026

DENIER DE LOUIS I^{ER} LE PIEUX N.D. BOURGES
4 000 € / 6 500 €



FWO_725935

MOUTON D'OR DU BRABANT
3 800 € / 5 000 €

HIGHLIGHTS
LIVE
AUCTION
 8 Mars 2022

cgb.fr
 numismatique



FMD_724106
100 FRANCS OR, BAZOR, FLAN BRUNI
 3 000 € / 5 000 €



BMV_725461
TRIENS DE MARSEILLE
 2 500 € / 5 000 €



BGA_708041
STATÈRE À L'ŒIL,
CLASSE III, DES SUESSIONS
 1 000 € / 1 800 €



BGR_710461
DEUX DRACHMES ET DEMI D'OR
 9 000 € / 16 000 €



FMD_724060
100 FRANCS OR NAPOLEON III, TÊTE LAURÉE 1867 BB
 2 000 € / 3 000 €



FWO_723742
PROOF 1/2 SOUVERAIN 1821
 6 500 € / 10 000 €



BRM_721629
AUREUS DE GORDIEN III
 1 500 € / 3 000 €



FWO_711349
ESSAI 2 TOMAN AH1281
 2 500 € / 5 000 €



BRM_721459
SOLIDUS DE BASILISCU ET MARCUS
 2 000 € / 3 500 €



FCO_724750
ÉPREUVE DE 20 CENTIÈMES
EN MAILLECHORT DOUBLE REVERS
 1 800 € / 3 000 €



FME_717757
MÉDAILLE DE MARIAGE, SCHAUTALER
 600 € / 1 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Avril 2022

cgb.fr
numismatique

Clôture le 12 avril 2022



LOT 4530056 **PMG 40**

2 DOLLARS GÉORGIE PS.0835

PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 800 €



LOT 4530317

FAUTÉ 10 FRANCS BERLIOZ

SANS SIGNATURES F.63BIS.01

PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 200 €



LOT 4530042

SPÉCIMEN 100 FRANCS DJIBOUTI

PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 500 €



LOT 4530391

SPÉCIMEN 5000 FRANCS ANTILLAISE GUYANE

PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 900 €



LOT 4530031

100 DOLLARS CARAÏBES P.25L1

PRIX DE DÉPART 2 000 € / ESTIMATION 4 000 €



LOT 4530495

1000 FRANCS MADAGASCAR P.041

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 1 800 €



LOT 4530331

PETIT NUMÉRO 100 FRANCS DELACROIX F.68.01A1

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 500 €



LOT 4530521

SPÉCIMEN 100 FRANCS NOUVELLES HÉBRIDES P.10s

PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 400 €



LOT 4530508 **PC 935**

ÉPREUVE 100 PESOS MEXIQUE P.009P

PRIX DE DÉPART 15 000 € / ESTIMATION 20 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Avril 2022

cgb.fr
numismatique

Clôture le 12 avril 2022



Lot 4530380

ÉPREUVE 50 FRANCS TRÉSOR PUBLIC VF.40.00Ed
PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 8 000 €



Lot 4530290

5 NF SUR 500 FRANCS VICTOR HUGO F.52.02
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 4530287

10000 FRANCS BONAPARTE F.51.01
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 1 200 €



Lot 4530090

5 FRANCS NOIR F.01.23
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 300 €



Lot 4530080

PETIT NUMÉRO 50 FRANCS TYPE 1868 -
BLEU À INDICES NOIRS F.A38.01
PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 8 000 €



Lot 4530496

500 FRANCS MADAGASCAR 1966 P.047A
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 1 200 €



Lot 4530369

5000 FRANCS MARIANNE VF.14.01
PRIX DE DÉPART 4 500 € / ESTIMATION 9 000 €



Lot 4530343

200 FRANCS MONTESQUIEU
ALPHABET H.402 F.70TER.01
PRIX DE DÉPART 6 500 € / ESTIMATION 8 500 €

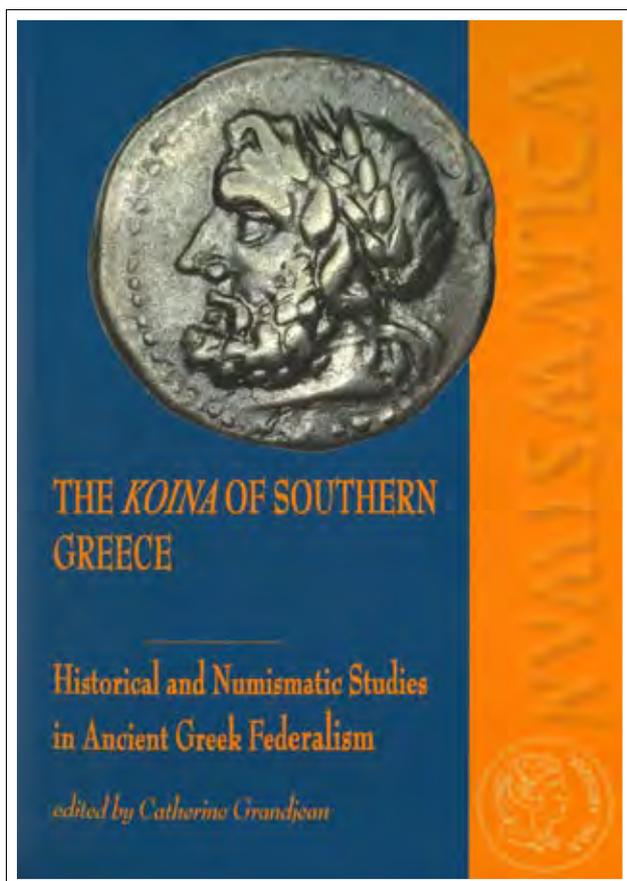


Lot 4530383

ÉPREUVE 5 FRANCS MINES DOMANIALES
DE LA SARRE VF.52.00Ed
PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 8 000 €

LE COIN DU LIBRAIRE

THE KOINA OF SOUTHERN GREECE



The *Koina of Southern Greece, Historical and Numismatic Studies in Ancient Greek Federalism*, edited by Catherine Grandjean, ouvrage publié avec le concours de l'ANR (ANR-16 FRAL-002 KOINON) et du CeTHIS (EA 6298), Université de Tours, Ausonius Éditions, Numismatica Antiqua 12, Bordeaux, 2021, broché avec rabats, 21 x 29,7 cm, 292 pages, 20 auteurs, 19 articles en anglais, nombreuses illustrations dans le texte : cartes et graphiques en couleur, photos n&b, index et bibliographie. Code : Lh11. Prix : 30€.

Nous ne présentons plus la collection Numismatica Antiqua qui nous propose son douzième titre. En revanche, ma surprise tient au fait que l'ouvrage soit intégralement publié en anglais alors que huit des auteurs sont francophones et que sur les dix-neuf articles proposés, neuf ont été rédigés par les mêmes auteurs, sans compter l'introduction. Il est certain qu'un tel ouvrage connaîtra une plus grande diffusion dans le monde scientifique en utilisant la langue de Shakespeare, mais limitera sa lecture en France parmi les collectionneurs et ceux qui ne sont pas forcément familiarisés avec l'utilisation de cette langue, ce qui n'est heureusement pas mon cas. Mais mon devoir est de défendre l'usage et l'utilisation de la langue française, chaque fois que cela est possible. Je rappelle à cet effet que le français est une des cinq langues officielles avec l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien par ordre alphabétique pour la présentation de communications lors du prochain Congrès International de Numismatique qui se tiendra à Varsovie du 11 au 16 septembre 2022.

Ce détail étant réglé, nous nous trouvons en face d'un remarquable ouvrage faisant le point sur les monnaies des Koina, c'est-à-dire des alliances monétaires de cités en Grèce Centrale et du Péloponnèse aux époques classique et hellénistique. Il s'articule autour de cinq thèmes dont le premier est consacré à une étude diachronique entre koinon et polis et le cinquième et dernier aux analyses élémentaires tandis que les trois autres chapitres ont pour objet des études régionales autour de la Macédoine et des Koina pendant la période hellénistique, le monnayage Étolien et les monnaies Péloponnésiens. La publication finale de l'ouvrage repose sur un projet triennal (2017-2020), bien nommé, KOINON.



L'introduction de C. Grandjean (p. 10-12) reprend l'historiographie du sujet depuis les années 1980 et présente le résultat des recherches menées sur le sujet par les différents instituts et partenaires du projet européen qui a trouvé sa réalisation dans la publication de cet ouvrage et des nombreuses recherches qui lui ont été associées ou sont encore en cours (doctorats à soutenir).



Le premier chapitre (p. 17-92) regroupe six articles autour du thème du « *Koinon and Polis* » avec un large spectre géographique touchant à la confédération Béotienne (p. 19-26) avec Christel Muller, l'Arcadie (p. 27-47) avec Angela Garter, la ligue Achéenne (p. 49-61) grâce à Athanase D. Rizakis, le *Koinon* des Achéens (p. 63-76) sur une communication de Catherine Grandjean et Maryse Blet-Lemarquand, le *Koinon* Étolien (p. 77-81) par Amélie Perrier. Ce premier chapitre se clôt encore une fois par un article sur le Koinon Achéen dans le cadre de l'Arcadie romaine (p. 83-92) sous la plume d'Eliza Gettel.



Le deuxième chapitre (p. 93-130) a pour thèmes les *Koina* hellénistiques et les royaumes, qui s'articulent autour de trois articles. Kostas Buraselis, le premier, s'appuie sur les interconnexions entre les *Koina* grecs et les monarchies hellénistiques (p. 95-101). Quant à Pierre Bourrieau, il revient sur le Péloponnèse macédonien sous les règnes d'Antigone Doson et de Philippe V de Macédoine (p. 103-118). Enfin, Clément Pinault revient sur les liens entre Persée, dernier roi de Macédoine (79-168 av. J.-C.) et les *Koina* (p. 119-130).

LE COIN DU LIBRAIRE

THE KOINA OF SOUTHERN GREECE



Le troisième chapitre est entièrement consacré aux monnaies éoliennes (p. 133-164) avec trois articles dont le premier est consacré aux tétradrachmes éoliens sous la plume d'Eleni G. Papaefthymiou (p. 133-141). Puis Dimitri G. Gerohanasis étudie le trésor d'Olymie (IGCH 270) tandis que Eleni Papaefthymiou et Maryse Blet-Lemarquand reviennent sur l'histoire et le monnayage du *Koinon* éolien à partir d'analyses métalliques élémentaires (p. 149-164).

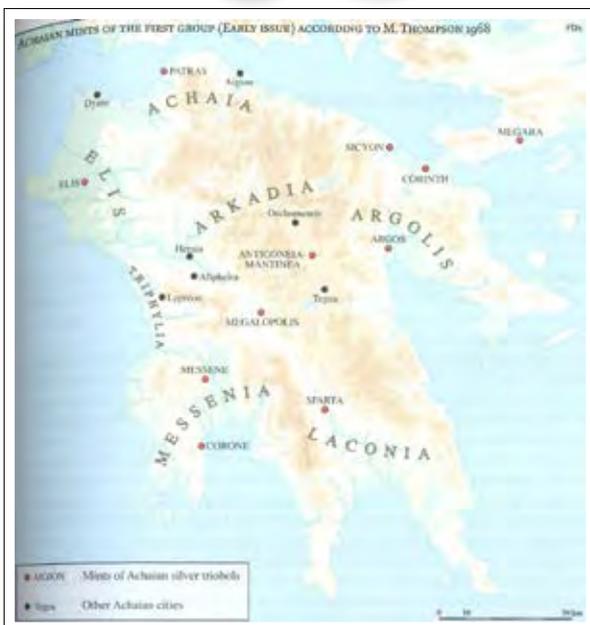


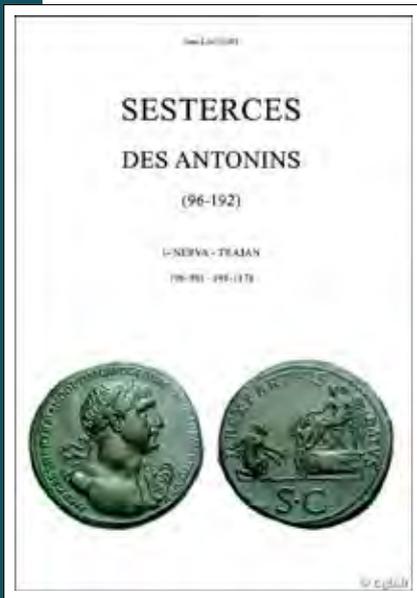
Le quatrième chapitre s'ouvre sur les monnaies péloponnésiens (p. 165-226) autour de cinq contributions. La première de James Roy s'ouvre sur la comparaison entre l'Arcadie et l'Éléens (p. 167-171). Frank Wojan revient sur le monnayage de la ligue achéenne autour de la thématique de son dernier groupe d'argent avec l'exemple éléen (p. 173-180). Aliki Moustaka prend l'exemple du sanctuaire pan-hellénique d'Olympie pour étudier les monnaies de fouille du site (p. 181-190). Eva Apostolou nous livre une étude d'un trésor composé de trioboles sur le territoire de Patras (p. 191-211). David Weidgennant clôt ce chapitre sur une comparaison sur les types de la ligue achéenne et les émissions civiques dans les trésors péloponnésiens aux II^e – I^{er} siècles av. J.-C. (p. 213-226.)

Le cinquième et dernier chapitre repose sur les analyses élémentaires autour de deux articles très importants (p. 229-248) d'Éveline Salzmänn, Fleur Kemmers et Sabine Klein sur les analyses des monnaies de Koina éoliens et péloponnésiens (p. 229-237) et de Maryse Blet-Lemarquand consacré au projet Koina à l'origine de cette publication (p. 239-248).

Ces importantes contributions sont complétées par l'index des sources (p. 249-256), par un index général (p. 257-261) et une imposante bibliographie (p. 263-292). Nous attirons aussi l'attention du lecteur sur la qualité iconographique des cartes et des graphiques et les nombreuses illustrations qui viennent enrichir cet ouvrage que je vous conseille de découvrir. Il sort des champs rencontrés généralement dans les ouvrages consacrés aux monnaies grecs. Cette approche transversale permet de replacer les *Koina* dans leur cadre géographique, historique et économique. Le recours aux analyses permet de vérifier de nombreuses hypothèses et d'en révéler de nouvelles, sources de pistes de recherches à venir.

Laurent SCHMITT



SESTERCES DES ANTONINS (96-192).
I NERVA – TRAJAN, (96-98) – (98-117)

Jean LACOURT, *Sesterces des Antonins (96-192). I Nerva – Trajan, (96-98) – (98-117)*, 2021, 21 x 29,7 cm, 224 p. dont 10 pl. et 189 ph. couleur. Code : LS98. Prix : 35€.

Je rends d'autant plus facilement compte de cet ouvrage que je connais l'auteur depuis une bonne dizaine d'années et qu'il m'a fait l'honneur de me demander la préface de son premier volume consacré au monnayage romain autour du thème du Sesterce (HS) pendant la période antonine (96-192) avec Nerva (96-98) et Trajan (98-117) pour

sujet.



Le premier constat à la lecture du livre est qu'il est surprenant, décapant, revigorant et novateur. Si plusieurs auteurs, seulement au

millénaire précédent, se sont livrés à ce type de travail avec pour finalité l'étude du Sesterce (Banti & Simonetti, Cayon, Biaggi), personne n'avait abordé le traitement du sujet de cette manière. Depuis la Renaissance et l'invention de l'imprimerie, de nombreux ouvrages ont été consacrés à cette dénomination que les auteurs anciens considéraient comme le pivot du système monétaire romain, le sesterce, pièce de bronze, de laiton ou de cuivre suivant les périodes. Il détenait une charge symbolique et esthétique incomparable due au métal, à la richesse iconographique et à la diversité des sujets traités, encore augmentée par la présence de patines à l'étonnante palette des nuances de couleur allant de celle du Tibre (sans patine ou patine d'eau) au marron, au noir, au rouge, en passant par toutes les nuances du vert sans occulter toutes les autres possibilités. Si le sujet n'est donc pas nouveau, l'angle de vue que Jean Lacourt a pris, le parti choisi pour son classement est totalement novateur. Cette « Clé » de classement sinon révolutionnaire est certainement le fait en partie du parcours professionnel de son auteur : botaniste phytosociologue et entomologiste. Cet ouvrage ne repose sur aucun des classements traditionnels de référence (référencement par l'ordre alphabétique des revers ou chronologique). Son auteur, J. Lacourt, a opté pour partir de la légende de droit associée au type de buste dans un premier temps, associée à la notion de série (catégorie et légende de revers), puis enfin au type (la série et le sujet du revers). L'ensemble permet une codification

simple et précise, construite autour d'une grande lettre majuscule liée à la titulature (A à M pour le premier volume) suivie d'une lettre minuscule, résultat de la combinaison des différents de la tête et du buste (a à v pour ce volume). Le tout est ensuite associé au type de revers (légende et représentation). Je ne puis qu'inviter le lecteur à découvrir ce livre qui vous ouvrira des pistes de recherche insoupçonnées. Au départ, je fus sceptique à la lecture de la première mouture de ce qui n'était pas encore un livre. La structure de l'ouvrage me déconcertait et choquait l'historien que je pense être. Puis j'ai commencé à utiliser l'ouvrage pour classer les sesterces qui me passaient entre les mains, et alors j'ai compris l'outil presque chirurgical que j'avais entre les mains. J'ai alors poussé l'auteur à publier le fruit de ses recherches afin de les livrer et de les mettre au service du public des collectionneurs, des professionnels et des chercheurs qui continuent de s'intéresser à cette dénomination deux mille ans après sa création par Auguste. Pourquoi le siècle des Antonins entre Nerva et Commode ? L'auteur l'explique aisément : cette période symbolise « la Paix romaine » avec la commémoration du 900^e anniversaire de la création de la cité état en 147. Par ailleurs, pendant cette période, comme aimait à l'évoquer Marguerite Yourcenar sur la quatrième de couverture des mémoires d'Hadrien, en citant Gustave Flaubert : « *les dieux n'étant plus et le Christ n'étant pas encore, il y a eu de Cicéron à Marc Aurèle un moment où seul l'homme a été* ».

Cet ouvrage de 224 pages est riche et dense. Son texte s'égrené sur un beau papier qui donne envie de le feuilleter et est agrémenté de 10 planches avec 189 photos couleur de droit et de revers de sesterces, choisis avec goût, de grande qualité, qu'il faudra aller chercher entre les pages 159-179. Une fois que vous aurez ouvert cet ouvrage, que vous l'aurez découvert et surtout que vous l'aurez utilisé, vous ne pourrez plus le refermer !

L'ouvrage débute par une préface (p. 4) que nous avons déjà évoquée, suivi par les propos liminaires de l'auteur (p. 4-5) et les remerciements (p. 6). La table des matières (p. 8) précède une riche introduction qu'il faudra lire au départ pour comprendre les choix de classement de l'auteur (p. 9-23). Il sera très important de découvrir la liste des codes associés aux légendes d'avers (p. 24-26). Le catalogue occupe les pages 27-158 : Nerva (p. 27-41), Trajan (p. 41-155), Plotine (p. 156), Marciane (p. 158) et Matidie (p. 158). Pour chaque monnaie, outre la description précise du droit et du revers, nous trouvons l'ensemble des références bibliographiques suivi de l'inventaire des exemplaires relevés dans les ventes et sur internet, agrémentés ou complétés par des commentaires judicieux de correction ou d'amélioration des exemplaires décrits. Déjà évoquées, les planches sont disposées sur la page de droite pour les illustrations et en regard sur la page de gauche, le référencement des différents bustes et revers, renvoyant aux différents types utilisés (p. 159-179). Suivent plusieurs index

importants. Le premier est consacré à la chronologie (p. 180-182). Le deuxième est un index de correspondance avec les huit principaux ouvrages utilisés (p. 183-197)



LE COIN DU LIBRAIRE

SESTERCES DES ANTONINS (96-192). I NERVA – TRAJAN, (96-98) – (98-117)



vous ne collectionnez pas les monnaies de Nerva ou de Trajan, les sesterces, les monnaies romaines, les monnaies antiques. La lecture parfois aride et riche de ce livre va ouvrir de

Nous avons ensuite un index des légendes de revers (p. 198-199) puis des thèmes des revers (p. 200-201). Un très utile lexique se trouve aux pages 202 à 214, suivi d'une bibliographie composée des ouvrages de référence et des catalogues de vente (p. 215-222).

Vous l'aurez compris à la lecture de ce compte rendu que je vous conseille très fortement d'acquérir cet ouvrage, même si

nouvelles portes, ce n'est pas simplement une clé de classement, mais LA clé pour ouvrir un nouveau monde numismatique. Dernier point, l'ouvrage qui doit aussi beaucoup à Muriel Lacourt, son épouse, est édité en autoédition ce qui n'est pas une mince affaire dans le monde de l'édition aujourd'hui.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

Nous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

Déposer via notre transporteur, DHL Express

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse contact@cgb.fr ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : j.cornu@cgb.fr Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale contact@cgb.fr ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.

WORLDWIDE EXPRESS

CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - contact@cgb.fr

PROBUS : SISCIA CÉLÈBRE L'ENFANT DU PAYS

En l'an 277 ap. JC, Probus fait étape à Siscia avec son armée, sur le trajet qui le mène à Rome pour y faire confirmer sa proclamation par le Sénat. Le prince étant né en Pannonie à Sirmium, Siscia célèbre l'enfant du pays par un grand adventus qui donne lieu à d'importantes émissions monétaires d'aurei et d'auréliani. Parmi ces derniers, il en est un qui présente un intérêt tout particulier : à son revers figure l'allégorie de la ville au confluent des rivières Save et Colapis, la légende liant le nom de la ville à celui du prince : SISCIA PROBI AVG.

Cette allégorie avait été réalisée précédemment lors de l'ouverture de l'atelier par Gallien (RIC 582, l'un des plus rares revers de Gallien), mais la légende ne reprenait pas le nom du prince, et elle ne présentait que l'un des deux dieux-rivières, probablement Save (car Colapsis n'en est qu'un affluent). Si deux dieux-rivières sont représentés sur le rarissime Gallien RIC 549, le personnage central est le prince, et non Siscia.



Ce type est rare : deux à trois exemplaires apparaissent en ventes publiques chaque année (source : base acsearch.com). Cette rareté, son originalité et son intérêt historique commandent des adjudications parfois très élevées.

Le RIC n'attribue que 3 références au type, mais Alföldi distingue 17 sous-types, dont deux sont absents du RIC

(marques dans le champ, Alföldi 70/1 et 70/2). L'extrême rareté des références 70/1 et 70/2, et la liaison de coin de revers que nous avons constatée sur les deux exemplaires présentés ci-après (seuls exemplaires de nous connus) nous conduisent à supposer que ce début d'émission n'a connu qu'un coin de revers.

L'examen de près de cinquante exemplaires, apparus en ventes publiques ces vingt dernières années, montre que l'émission de ce type fut débutée et réalisée principalement dans l'officine T (32 exemplaires pour 10 références Alföldi), moitié moins dans l'officine Q (14 ex. pour 3 références) et très rarement dans l'officine VI (2 ex. partageant la même paire de coins, et une variante d'allégorie non recensée par Alföldi).

La fréquence des bustes est, par ordre décroissant : A2 (18 ex.), B (13 ex.), E1 (7 ex.), E2 (4 ex.), H4 (4 ex.), B10 (1 ex.) et F1 (1 ex.).



Extrait du catalogue Alföldi

Dans cet article, nous présentons 16 exemplaires parmi les 17 références d'Alföldi, ainsi que 3 variétés absentes de son catalogue, extraits principalement des bases acsearch.com et probuscoins.com.



69/1 (vente Jacquier n°30)



69/2 (vente A. Tkalec mai 2006 lot 233)



69/3 (vente The New-York Sale n°7 lot 269)



69/4 (vente Nomos n°16 lot 213)





69/5 (Vente CGB Monnaies n°34 lot 80)



69/6 (ex coll. Gysen)



69/7 (musée de Vienne)



69/8 (probuscoins #1997)



69/9 (vente Leu n°1 lot 360, ex coll. Luethi)



69/10 (vente Spink n°15005 lot 80)



69/11 (musée de Vienne)



Alföldi 69/12
Buste H2 Officine VI (1)



69/13 (vente Gemini XII lot 425)



69/14 (vente CNG n°320 lot n°543)





69/15 (1) (2)



- liaison des deux coins -



69/15 (vente CNG n°58 lot 1314) (1)



70/1 (probuscoins #3523)



- liaison de coin de revers -



70/2 (musée de Vienne)



VARIETES ABSENTES DU CATALOGUE ALFOLDI



Alföldi 69/15var, (unicum, coll. OG) (1) (3)



Alföldi -, buste E1 off. Q (probuscoins #4357)



Alföldi -, buste F1 (probuscoins #1995)



- liaison des 2 coins -



vente Rauch « summer 2010 » lot 1286



Olivier GUYONNET

RÉFÉRENCES :

(1) L'officine VI est rarissime.

(2) Vente Nomos n°11 lot 211, ex coll. G. Steinberg, adjugé 6000 CHF. Ex vente NFA 20, lot 439 du 3/09/ 1988 (1 500 \$).

(3) Forte variante d'emplacement des dieux-rivières, disposés sous l'allégorie de Siscia.

Le Règne de l'empereur PROBUS, histoire et numismatique.
S. Hiland et C. Oliva. Editions III MONETAE.

Siscia. Vorarbeiten zu einem Corpus der in Siscia geprägten römischen Kaisermünzen. Heft V. Verzeichnis der Antoniane des Kaisers Probus. A. Alföldi. Budapest, 1939 (extrait de Numismatikai Közlöny, t. XXXVI-XXXVII, 1937-1938).

Bases www.probuscoins.fr et www.acsearch.info.

LES SŒURS JUMELLES TOULOUSAINES FAUTIVES DE 1793 / L'AN 4

Dans le *Bulletin Numismatique* n°216 de février 2022, Arnaud Clairand nous révèle une intéressante monnaie inédite de 2 sols frappée en 1792 à Pau mais au millésime 1791, comportant à l'avvers la date 1791 et au revers la date L'AN 4 au lieu de L'AN 3.

Il s'agit-là assurément d'un fait très rare mais qui n'est cependant pas unique ni spécifique de l'atelier de Pau pour ces monnayages révolutionnaires qui n'ont pas fini de nous livrer quelques motifs d'étonnements.

Rappelons tout d'abord que la Révolution française de 1789 instaura pour un temps un calendrier révolutionnaire connu sous l'appellation de « calendrier républicain » voulu et mis en œuvre par la Convention nationale qui fit démarrer le nouveau calendrier à la date du 22 septembre 1792, premier jour de l'an I de la République.

Néanmoins, dès 1789 et les jours qui suivirent la prise de la Bastille du 14 juillet, l'habitude s'était répandue d'appeler 1789 l'an I de l'ère de la Liberté ou plus simplement l'an I de la Liberté.

Les monnaies de cette période correspondant à la monarchie constitutionnelle dont la frappe commença en 1791 comportent en toute logique les correspondances suivantes :

- L'an 3 de la Liberté pour 1791
(du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- L'an 4 de la Liberté pour 1792
(du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- L'an 5 de la Liberté pour 1793
(du 1^{er} janvier au 21 janvier)

À Toulouse aussi, une monnaie fautive mais de 30 sols était apparue dans la VSO n° 98 du Cabinet numismatique Albuquerque du 4 avril 1999, Lot 88.



La monnaie comporte à l'avvers la date 1793 et au revers la date L'AN 4 au lieu de L'AN 5.

L'experte de la vente n'ayant d'ailleurs pas dû se rendre compte de cette anomalie insolite passa cette information sous silence dans la rédaction du catalogue de la vente, tout en soulignant la rareté avérée de ce millésime 1793 et cela même si l'on ne tient pas compte de l'erreur de date.



Exemplaire Vente Albuquerque Avril 1999

J'avais ultérieurement signalé cette monnaie alors inédite à Frédéric Droulers qui l'intégra dans son *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793) 5^e édition – 2012*, mais en la rapportant par erreur à la ligne précédente du répertoire qui concerne Marseille et non Toulouse.

Il est intéressant de constater que ces monnaies de 2 sols pour Pau et de 30 sols pour Toulouse affichant respectivement à l'avvers 1791 et 1793, soit deux années d'écart, se rejoignent avec la même mention « L'AN 4 » au revers ! (au lieu respectivement de L'AN 3 et de l'AN 5).

Il aura fallu attendre près de dix-sept années pour qu'en décembre 2015, un nouvel exemplaire de 30 sols pour Toulouse, dans un état de conservation inférieur, soit mis en vente sur le site Delcampe, là aussi sans le signalement de l'anomalie de dates, passée certainement une nouvelle fois inaperçue aux yeux du vendeur.



Exemplaire Vente Delcampe Décembre 2015

Mais en observant de plus près ces deux monnaies, on peut constater qu'outre leur hybridation identique, elles proviennent toutes deux du même coin d'avvers qui a fini par se casser entre le 1 et le 7 du millésime, les revers comportant eux aussi certaines similitudes, cependant moins probantes.



Cassure de coin identique à l'Avvers

Nous sommes bien en présence de sœurs jumelles toulousaines de 30 sols 1793 / L'AN 4, tout à fait insolites.

Cette fratrie féminine s'élargira-t-elle au-delà de deux unités ? L'avenir et la patience des observations nous le révéleront peut-être...

Christian FOUET
fouet.christian@free.fr

D'HONORÉ II DE MONACO (1645) FRAPPÉS SUR LE MODÈLE DE CEUX DE WARIN (1640)

Au cours de plusieurs ventes aux enchères récentes sont réapparues des multiples d'or de Louis XIII gravés par Jean Warin en 1640 (100 livres dit « dix louis » et 80 livres dit « huit louis ») qui figuraient dans plusieurs collections importantes telles que celle de l'abbé Jacques Tilliez (C. Burgan 2021) et celle du docteur Floquet (Th. Parsy, janvier 2022).

Suite à la communication déjà publiée en 2014 dans le *BSFN* de mars, écrite avec le regretté Fernand Arbez (1939-2017), je prépare actuellement un article avec mon ami Arnaud Clairand permettant d'éclairer les numismates sur ces multiples mystérieux qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets. En attendant, il m'est possible d'évoquer les multiples du poids de 100 livres (équivalent de 10 louis ou 10 pistoles d'or) que fit frapper Honoré II de Monaco en 1645.

Rappelons que les multiples de Louis XIII furent publiés pour la première fois par François Le Blanc en 1690 et 1692 (1^{re} édition Paris et 2^e édition Amsterdam, plus complète). Le Blanc les appelle *pièces de plaisir*, catégorie regroupant les objets monétiformes qui ne sont pas des monnaies malgré une certaine ressemblance : essais monétaires alors appelés *épreuves*, piéforts, médailles, jetons, etc. Les pièces de plaisir n'ont pas de valeur circulatoire mais elles peuvent servir au commerce avec le Levant et être données en hommage ou en récompense à des courtisans, des gens de lettres, des artistes. Contrairement à une *vraie fable* créée par Combrouse sous le règne de Louis-Philippe (1830-1848) et reprise au XX^e siècle après la fabrication des pièces de 100 F or monégasques pour les besoins du Casino de Monte-Carlo (les preuves existent), ces multiples de Warin 1640 dits par Le Blanc *pièces de plaisir* n'ont jamais servi « à la table de jeu de Louis XIII », lequel d'ailleurs ne jouait pas et ne connut jamais ces *pièces de plaisir*.

En effet, après le vol de l'une d'entre elles dans l'atelier de Warin en 1641, vol que j'ai relaté en 2017 avec Fernand Arbez, les autres exemplaires fabriqués par Warin furent inventoriées officiellement fin mars 1643 à l'occasion de son départ de Paris pour créer l'atelier au moulin de Lyon. Furent ainsi comptabilisés 14 « médailles de 100 livres » et 52 « médailles de 80 livres » qui furent achetées à Jean Warin au poids par le Trésorier de l'Épargne pour le compte du roi Louis XIII. Malade, ce dernier mourut peu après début mai, apparemment sans avoir eu connaissance de cet achat qui fut réglé en quarts d'écus d'argent. Nous fournissons, Arnaud et moi-même, tous renseignements utiles à ce sujet.

En octobre 1643, Louis XIV, c'est-à-dire la régente Anne d'Autriche et Mazarin, avait accordé au prince Honoré II de



Monaco la libre circulation en France de ses monnaies d'or et d'argent sous réserve qu'elles soient de même poids, titre, valeur et remède que les monnaies françaises correspondantes (louis et écus). On connaît ainsi une première émission de monnaies d'argent monégasques aux millésimes 1643 (demi-écu de 30 sols, exemplaire unique) et 1644 (douzième d'écu de 5 sols, 2 exemplaires connus, musée de Monaco et Cabinet des médailles de la BnF/Paris). On connaît également des grandes médailles d'or, d'argent et de cuivre, au millésime 1645 qui furent apparemment gravées et frappées à Paris par Jean Warin.

Ces médailles d'Honoré II au millésime 1645 sont bien d'époque car une d'elles fut donnée à l'écrivain Jean Le Laboureur en 1646, deux autres au poète Dassoucy en 1657. En outre, un autre exemplaire figurait dans l'inventaire après décès d'Honoré II dressé en 1662 : « une médaille avec le portrait du feu Sr (Seigneur) et aux armes Grimaldi et manteau ducal du poids de 2 onces et ½ (environ 68g soit le poids de la médaille de 100 livres de Jean Warin 1640 dite « dix louis ») est 110 livres ». J. J. Turc qui commente cette description (*Annales monégasques* n°6, 1982, pp. 12-127), écrit que les « caractéristiques particulières » de cette « médaille en or à l'effigie d'Honoré II » font irrémédiablement penser à une frappe en or de la médaille en or de 1645 dite de Warin » Cette médaille se trouvait encore au Palais de Monaco en 1751.

En 1647, rendant compte de son séjour à Monaco effectué en octobre 1646 en qualité de secrétaire de la maréchale de Guébriant qu'il accompagne, Jean Le Laboureur écrit qu'Honoré II lui « a fait présent d'une grande médaille d'or avec son portrait » (p.357) qui ne peut être que la médaille de 1645. Quant à l'écrivain burlesque Dassoucy (Charles Coypeau, sieur Dassoucy), reçu en 1657 au palais de Monaco par Honoré II, en hommage auquel il écrit un Sonnet, ce dernier lui donne deux pièces d'or « qui estoient si grandes, que j'eux de la peine à les faire entrer dans mes pochettes » (p.233 ; Dassoucy les estime à une valeur de 30 pistoles (15 chacune) ce qui est trop élevé car elles n'en valaient alors (au poids) que 11 chacune.

LES MULTIPLES D'OR D'HONORÉ II DE MONACO (1645) FRAPPÉS SUR LE MODÈLE DE CEUX DE WARIN (1640)

Les exemplaires en or de cette magnifique médaille au millésime 1645 ont tous disparu aujourd'hui, y compris celui qui se trouvait encore au Palais de Monaco en 1751. La finesse de la gravure, la dimension et le poids de la médaille (67-68g), la technique de la fabrication désignent une frappe parisienne sur les balanciers de Jean Warin. Aujourd'hui, on ne connaît plus que quelques rarissimes exemplaires en argent et d'autres, plus courants, en cuivre, parmi lesquels des imitations coulées. Voici 2 exemplaires en argent qui sont exposés au musée des Timbres et des Monnaies de Monaco (fig.1 et 2).



L'avers montre le portrait d'Honoré II, drapé et cuirassé, portant une collerette ainsi que la croix du Saint-Esprit que Louis XIII lui donna à Perpignan en 1642. La légende latine est : « Honoré II par la grâce de Dieu prince de Monaco ».

Au revers, le grand écusson des Grimaldi montre les deux moines armés (réminiscence de 1297) sous une couronne ducale surmontée d'un heaume coiffé d'un lis entre une palme et une branche d'olivier, le tout drapé dans un manteau ducale. L'ensemble est entouré de la légende latine : « Duc de Valentinois, pair de France, comte de Carladez 1645 ».

Les dons de cette médaille, en or, à J. Le Laboureur et à Dassoucy montrent qu'elle fut utilisée par Honoré II comme pièce de récompense ou d'hommage. Était-ce déjà le cas pour les médailles de 100 livres et 80 livres au nom de Louis XIII gravées par Jean Warin en 1640 ? Nous n'en savons rien, au-

cun texte d'époque n'ayant été retrouvé à ce sujet. On peut seulement penser que Louis XIII, vu son état de santé, n'a pas eu connaissance du rachat à Warin par le trésorier de l'Épargne des 66 exemplaires de 100 livres (14) et de 80 livres (52) six semaines avant sa mort. Il est ainsi très improbable qu'il en ait distribué comme pièces d'hommage ou de récompense de son vivant. La régente Marie de Médicis et Mazarin en auraient-ils distribuées à partir de 1643 ? On peut en douter car, dès 1643, l'écu à la mèche courte a été frappé en or, en essai et en piéfort, en vue sans doute de telles distributions faites au nom du nouveau roi Louis XIV. Le débat reste ouvert et nous aurons bientôt l'occasion, Arnaud et moi, d'exprimer notre point de vue à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il convient d'éliminer sans réticence la fable de « grosses monnaies frappées pour la table de jeu du roi ». Cette invention farfelue est inconsistante et sans fondement.

Christian CHARLET

BIBLIOGRAPHIE

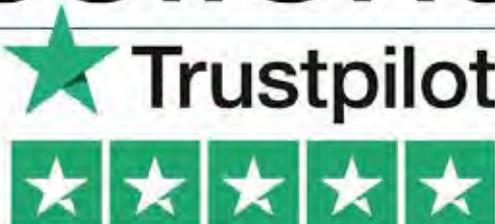
- Christian et Jean-Louis CHARLET, *Les monnaies des princes souverains de Monaco*, préface de S. A. S. le Prince Rainier III, Archives du Palais princier, Monaco, 1997.
- « Gadoury rouge » 2021 : Editions Victor Gadoury (Francesco Pastrone), *Monnaies françaises 1789-2021*, partie Monaco, pp. 336-447 (voir photographie p.354)
- Jean-Jacques TURC, Les princes Honoré II et Jacques I^{er} numismates et collectionneurs, *Annales monégasques, Revue d'histoire de Monaco* n°6, Monaco, 1982, pp. 121-141.
- Jean LE LABOUREUR, *Relation du voyage de la reine de Pologne et du retour de madame la mareschale de Guebriant*, Paris, 1647, voir pp. 340 à 358.
- Emile COLOMBEY, *Aventures burlesques de Dassoucy*, Paris, 1858, voir pp. XVI et 250-254.


Excellent

Numismatique
Paris

Noté 4,9/5

Plus de 6000 Avis



Les archives de la Monnaie de Paris, conservées par le SAEF à Savigny-le-Temple, sont une précieuse source d'informations concernant l'identification et la compréhension des pièces d'essais qui sont dispersées dans les collections. Comme nous avons pu le voir dans les bulletins précédents, certaines pièces des collections Pierre et Michel, vendues par la CGB entre 2007 et 2014, ont ainsi acquis des attributions très différentes de leurs millésimes et pays d'origine. Une autre série se distingue dans ces collections, il s'agit des monnaies dodécagonales (tranche à 12 pans) frappées avec des coins du Maroc de 1921 dont les diamètres ont été réduits ou élargis. Les modules de ceux-ci correspondent à des essais à pans sans dénomination de 1938 classés à tort pour la France.



19.5 mm : Essai 50c Maroc (1921) Bronze-Alu

Monnaies 30 (Pierre) : 4.99 g, 5.97 g, 6.79 g, 6.88 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 4.99 g, 5.99 g, 6.72 g
 Modernes 25 (Michel) : 4.98 g, 5.69 g, 5.77 g, 5.88 g, 7.01 g



19.5 mm : Essai 1938 Bronze-Alu

Monnaies 37 (Pierre 2) : 4.99 g



19.5 mm : Essai 50c Maroc (1921) Laiton-Ni

Modernes 25 (Michel) : 4.93 g, 6.93 g



19.5 mm : Essai 1938 Laiton-Ni

Monnaies 30 (Pierre) : 4.95 g
 Monnaies 44 : 5.05 g, 7.03 g
 Modernes 25 (Michel) : 5.95 g



25.5 mm : Essai 50c Maroc (1921) Bronze-Alu

Monnaies 30 (Pierre) : 11.97 g, 11.98 g
 Modernes 25 (Michel) : 9.90 g, 11.91 g, 13.72 g, 14.05 g



25.5 mm : Essai 1938 Bronze-Alu

iNumis 47 : 12.08 g



25.5 mm : Essai 50c Maroc (1921) Laiton-Ni

Monnaies 30 (Pierre) : 12.12 g, 12.14 g
 Monnaies 37 (Pierre 2) : 14.26 g, 14.28 g
 Modernes 25 (Michel) : 9.72 g, 10.07 g, 12.05 g, 14.17 g

Les caractéristiques de chacun de ces essais sont réunies dans le tableau suivant. On distingue expérimentalement une gamme de poids à 5 g (± 0.07), 6 g (± 0.31), 7 g (± 0.28) au diamètre de 19.5 mm et une gamme à 10 g (± 0.28), 12 g (± 0.14), 14 g (± 0.28) au diamètre de 25.5 mm, chacune réalisée en bronze d'aluminium (CuAl) et laiton de nickel (CuZnNi). Il est à noter que ce tableau n'est pas exhaustif et qu'il pourrait exister d'autres exemplaires pour le compléter. Lecompte référence les poids observés au numéro Lec-206, qui devraient plutôt être regroupés selon les poids théoriques.

ESSAIS DODECAGONAUX	5	6	7	10	12	14
50c (1921) Maroc Br-Al	25,5			10	12	14
1938 Br-Al	25,5				12	
50c (1921) Maroc La-Ni	25,5			10	12	14
1938 La-Ni	25,5					
50c (1921) Maroc Br-Al	19,5	5	6	7		
1938 Br-Al	19,5	5				
50c (1921) Maroc La-Ni	19,5	5		7		
1938 La-Ni	19,5	5	6	7		

Tableau de répartition des diamètres (en millimètres) en fonction des poids (en grammes).

Aucun historique n'était connu pour ces essais, d'autant plus qu'aucune monnaie à 12 pans n'a jamais circulé en France ou



LES ESSAIS DODECAGONAUX DU MAROC DE 1938

dans les colonies. Seul le Royaume-Uni avait émis une pièce à 12 pans en 1937 (3 pence, CuAl 21.5 mm). Fort heureusement, un document d'archive apporte la réponse à nos questions. Il s'agit d'une note du 6 novembre 1939 d'Etienne Moeneclay, directeur de l'Administration des Monnaies et Médailles, à Yves Bouthillier, directeur du Mouvement général des fonds (SAEF H35-467).

E. Moeneclay expose à Y. Bouthillier que la fabrication des monnaies est restreinte suite à la réquisition des métaux par le ministre de l'Armement. Cela réduit ainsi les tonnages nécessaires pour les frappes monétaires, de même que les commandes reçues des colonies, telles que l'Indochine et le protectorat du Maroc. La commande du protectorat du Maroc concerne le remplacement des pièces de 50 centimes et de 1 franc en cupro-nickel (90% de nickel), par des pièces en laiton de nickel (1% de nickel) de forme dodécagonale.

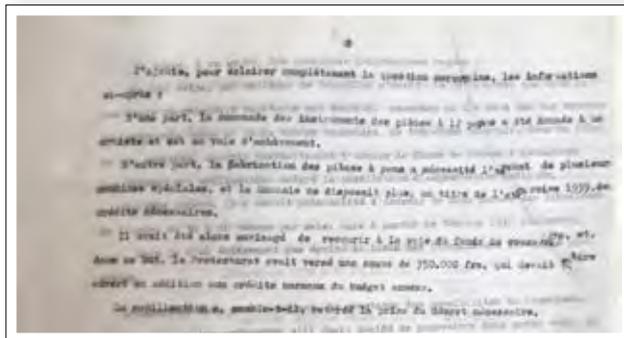
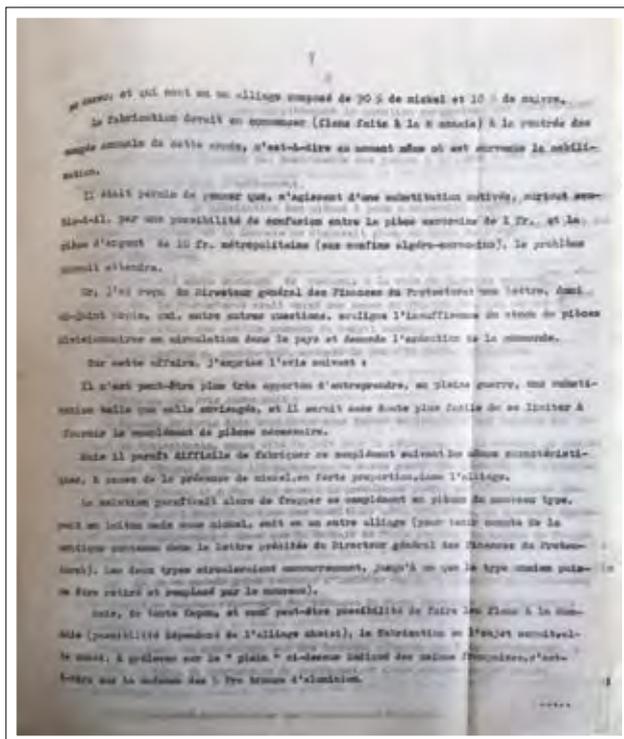
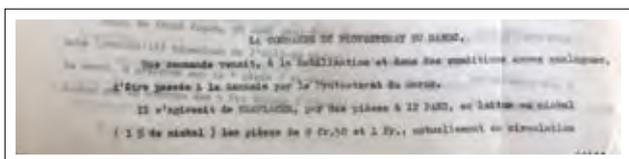


50 centimes Maroc 1921, 4,8 g 23 mm



1 franc Maroc 1921, 7,8 g 27 mm

La fabrication qui devait commencer en septembre 1939 est interrompue par la mobilisation. Y. Bouthillier relance E. Moeneclay afin de procéder à l'exécution de la commande pour alimenter le stock de pièces divisionnaires qui manque en circulation. Cependant, le complément en pièces ne peut être frappé en nickel et le remplacement au nouveau type consommerait le bronze-aluminium qui est réservé aux 5 francs métropolitains. Le programme de fabrication établi que les 115 tonnes de flans de bronze d'aluminium seront exclusivement réservées à la frappe des pièces de 5 francs. La négociation auprès de fournisseurs belges et suisses pourrait débloquer 30 à 40 tonnes supplémentaires en février 1940 afin de réaliser les commandes indochinoises et marocaines, mais les caractéristiques des pièces nécessiteront des modifications. E. Moeneclay précise cependant que la préparation des instruments monétaires pour les pièces à 12 pans est en cours et que l'achat d'une machine à brocher, pour la réalisation des viroles, a été couvert par le versement de 350 000 francs par le Protectorat. Le décret pour la création de ces nouvelles monnaies a quant à lui été reporté par la mobilisation.



Dans une note du 4 juin 1940, E. Moeneclay expose la situation des fabrications monétaires à la Direction du Mouvement Général des Fonds (SAEF H30-358). Il indique que la fabrication des pièces de 50 centimes et 1 franc décidée avant la guerre ne peut actuellement pas être réalisée étant donné les difficultés croissantes d'approvisionnement en flans.

Finalement, les événements ont fait que ce projet ne s'est jamais concrétisé et d'ailleurs, aucune pièce n'a été frappée pour le Maroc avant 1945. On peut supposer que les pièces d'essais dodécagonales ont été réalisées en 1938, comme l'indique le millésime des exemplaires sans dénomination. Le module de 19.5 mm était ainsi destiné à la future pièce de 50 centimes et celui de 25.5 mm à la future pièce de 1 franc. Notons qu'une virole à 12 pans a également été essayée en 1939 sur la future 10 centimes Lindauer en zinc.

Laurent BONNEAU (zn1.com)

BIBLIOGRAPHIE

- LECOMPTE Jean, *Monnaies et jetons des colonies françaises*. Monaco, éd. Victor Gadoury, 2000.
- Service des Archives Economiques et Financières, 471 Avenue de l'Europe, 77176 Savigny-le-Temple.

Bien que je n'aie pas de cheminée chez moi, le Père Noël m'a cependant apporté la dernière édition du Gadoury, c'est à dire celle de 2021 qui vient de paraître en décembre dernier.

À mon avis, le Gadoury ne cesse de s'améliorer, avec de belles images, des domaines qui ne sont pas présents dans le catalogue *Le Franc*, ce qui est toujours intéressant pour un bon nombre d'amateurs. Le prix de 29€ de ce catalogue est largement justifié et reste à la portée de nombreux collectionneurs. Je le recommande sans l'ombre d'un doute ; il reste une référence incontournable pour les personnes qui collectionnent ou qui s'intéressent aux monnaies françaises.

Je constate cependant que certaines informations font défaut ; en France on trouve de plus en plus de monnaies gradées et il n'y a aucune référence à cette réalité dans le catalogue. Il devrait au moins figurer un tableau de correspondance et, pourquoi pas, pour les différents états de cotation à savoir B, TB... FDC. Il serait intéressant d'avoir le grade équivalent indiqué. Je pense également que des commentaires de type historique qui retraceraient la raison d'être de la série ou sa rareté, ou certaines particularités seraient un plus.

Avant d'aborder le sujet des cotations de cette nouvelle édition, je vous rappelle que les cotations sont tout d'abord des estimations qui comportent une certaine marge d'erreur. Par ailleurs, il convient de prendre en compte la marge des professionnels (cette marge inclut les différentes charges et taxes à acquitter). Enfin, des fluctuations dépendent de facteurs divers, comme l'évolution du niveau économique, la variation du nombre d'amateurs d'une série ou d'un domaine spécifique, la découverte de stocks et sa dispersion sur le marché numismatique.

Pour résumer, une cotation ne reflète pas toujours le prix du marché. D'ailleurs, un prix de marché, qui se calcule à partir de la moyenne de prix réalisés, doit pour être valable être actualisé constamment, ce qui est impossible.

Autant il est simple de faire l'estimation d'un bien immobilier, autant il est difficile de faire de même pour les monnaies. Ce n'est pas la première fois que j'écris cela et j'insiste sur ce point car pour moi il n'y a rien d'étonnant à voir une monnaie partir lors d'une enchère à un prix deux, trois ou quatre fois supérieur à la cote correspondante. Bien évidemment, cela arrive pour des monnaies très particulières et heureusement c'est loin d'être le cas généralement.

Maintenant, revenons aux cotations du catalogue à propos desquelles je souhaiterais développer quelques observations.

En tout premier lieu, je ne partage pas le fait de continuer à coter les monnaies dont les états de conservation sont B et TB pour les monnaies postérieures à 1900. En outre, pour celles antérieures, l'état B n'a pas raison d'être. Il suffit éventuellement d'indiquer un coefficient (pourcentage) à prendre en compte pour calculer la cotation correspondante. À part les grandes raretés pour lesquelles ces états peuvent se justifier, pour la grande majorité des monnaies, elles sont pratiquement invendables aux cotes indiquées et se trouvent fréquemment dans des lots vendus au kilo (dans le cas des modernes). Faire croire à un collectionneur que sa collection a une valeur de 1 500€ car elle est constituée de 300 pièces avec une cote moyenne de 5€ est illusoire. De nombreuses monnaies en argent de qualité moyenne ont de la valeur à cause de leur teneur en argent

et rien d'autre, comme par exemple la 5 francs Semeuse, la 50 francs Hercule.

Un autre aspect qui me « chagrine » dans ce catalogue est l'absence de grade intermédiaire entre le SUP et le FDC, c'est-à-dire le SPL, qui correspond en réalité au SUP à FDC. Pourquoi cela me dérange-t-il ? Tout simplement à cause de l'écart de prix entre le SUP et le FDC qui est dans de nombreux cas de plusieurs milliers d'euros.

Maintenant, je vous présente quelques cotations qui ne correspondent pas à la réalité du marché et j'explique pourquoi.



A- 10 centimes 1914 Lindauer avec un tirage de 3 972 pièces cote en FDC 5 000€.

CGB a présenté cette pièce à la vente 19 fois, généralement des monnaies SPL ou FDC et avec en moyenne un prix de l'ordre de 3.000€ en FDC. Il y a en tout 39 monnaies gradées FDC par NGC et PCGS, ce qui montre bien qu'ayant pourtant une frappe très faible, cette monnaie n'est pas très rare de nos jours et se trouve assez facilement. Il y a des années, la rareté de cette pièce était réelle, on ne la voyait pas souvent sur le marché numismatique, mais il s'avère qu'au moins un rouleau (ou deux) de monnaies neuves est apparu, faisant alors chuter la rareté de cette pièce et bien évidemment le prix.

Étant donné les résultats obtenus lors d'enchères récentes, je pense que la cote actuelle de cette pièce est de l'ordre de 3 000€ en FDC.



Images courtoisie de Heritage Coins

B- 5 francs 1806A Napoléon I^{er} 826 362 exemplaires frappés cote en SUP 1 100€ FDC 3 600€

CGB a présenté il y a 22 ans un exemplaire SPL, celui de la collection Alain Davis, et depuis rien d'autre dans cette qualité. Quant à NGC et PCGS, elles ont gradé en tout et pour tout deux exemplaires en FDC et cinq exemplaires en SPL. La société Héritage aux États-Unis a vendu il y a respectivement 8 ans et 5 ans les deux exemplaires FDC connus à 13 000€ chacun. Au vu de la cote et de la quantité frappée, on pourrait penser que finalement cette monnaie est assez courante, mais la réalité est très différente car elle est en fait très rare en très belle qualité, et la cote en FDC devrait être au minimum de l'ordre de 8 000€.



Image courtoisie de Alde enchères Coins

C- 5 francs 1859A Napoléon III 3.365 monnaies frappées cote en FDC 9.000€.

CGB a vendu un seul exemplaire SPL de cette pièce il y a 13 ans. Un autre exemplaire a été vendu lors de la dispersion de la collection Patrick Guillard en 2018 avec un prix de 27 500€ en FDC, et l'exemplaire vendu par CGB a été proposé chez MDC en SPL 42 000€ en 2017. Finalement deux exemplaires ont été gradés FDC et trois exemplaires SPL. Au bas mot, la cote de cette monnaie devrait être de 20 000€, très loin de la cote indiquée.



D - 100 francs 1855A Napoléon III 50 901 monnaies frappées, cote en FDC 5 000€

CGB a proposé 64 fois cette pièce, MAIS aucune en SPL ou FDC. Un seul exemplaire gradé FDC par PCGS qui vient d'être vendu par Heritage pour la coquette somme de 37 000€, sans commentaire !

Les trois premières monnaies présentées précédemment ont des cotes similaires dans le catalogue *le Franc 2019*. Je pense honnêtement que certaines cotes sont à revoir, mais je ne jette pas non plus la pierre car il y aura toujours des cotations qui ne seront jamais d'actualité, ce qui est souvent le cas pour les monnaies rares en qualité FDC. Il faut juste en être conscient. Il y a également un phénomène très particulier qui est apparu récemment et qui s'est accéléré dans le courant des deux dernières années : les prix ont littéralement explosé pour certaines monnaies et il est impossible de mettre une estimation sur ces pièces, surtout en sachant que ces monnaies sont connus à quelques exemplaires.

Quoi qu'il en soit, lors de la séance d'exposition des monnaies préalable à la vente aux enchères, les amateurs constateront l'état de conservation des pièces. Avec ces informations et à partir de quelques recherches, ils auront une idée de jusqu'où ils peuvent enchérir, et cela sans tenir particulièrement compte des cotes.

Les catalogues de cotation permettent d'avoir une estimation, et celles-ci sont cohérentes. Mais dans le cas de monnaies chères, je conseille fortement de réaliser des recherches plus approfondies quant à la rareté, la qualité, les prix réalisés lors d'enchères récentes, etc. Cela vous permettra d'estimer en toute connaissance de cause ce que vous désirez acheter ou vendre.

Un dernier mot pour rappeler que le Gadoury n'est pas seulement un catalogue de cotation, mais aussi une petite encyclopédie de numismatique avec de nombreuses sections très intéressantes comme les monnaies commémoratives, les frappes de Monaco, les napoléoniennes, les monnaies de la Corse... Un très beau et très bon catalogue, avec beaucoup de travail de recherche, de mise en page... à ne pas rater !

Yves BLOT

**NOUVEAUTÉ À RETROUVER
SUR NOTRE LIBRAIRIE**

**LE FRANC
D'AUGUSTIN DUPRÉ**

CGB Numismatique Paris
36, rue Vivienne - 75002 Paris - France
+33 (0)1 40 26 42 97 contact@cgb.fr

RÉPONSE À R. CENTLIVRE DE MULHOUSE...

RÉPONSE À R. CENTLIVRE de Mulhouse concernant le jeton en question dans le *Bulletin Numismatique* n°216 de février 2022 p. 22.



Avers : « EDM. CLAUDE BOURRU DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS »,

Revers : « D'AZUR (1) A SIX MACLES DE ? (2), TROIS, DEUX ET UNE » (armes soutenues par deux lions).

Il s'agit de la **refrappe** du jeton en argent décrit par Feuardent sous le numéro 4684. Cette refrappe en cuivre a été **faite entre 1845 et 1860** (la main indicatrice le confirme) et porte le n° **4685**. Les coins utilisés sont les mêmes que pour le jeton original en argent daté 1787-1788. Par contre, je n'ai retrouvé aucune trace de ces armes dans tous les armoriaux que

j'ai consultés, pas même chez Rietstap, l'armorial le plus complet qui soit. Considérons donc, comme l'affirme Feuardent, que ce sont les armes de BOURRU, mais sans certitude... Une recherche approfondie concernant ce blason serait nécessaire (à condition de confirmer le métal des macles).

(1) En héraldique gravée, les traits horizontaux représentent l'azur, c'est-à-dire le bleu.

(2) La photo ne permet malheureusement pas de définir le métal des macles (or ou argent), ce qui rend illusoire la recherche et la confirmation d'attribution de ces armes. Il faudrait avoir le jeton sous les yeux (ou un agrandissement beaucoup plus net). La macle représente un élément de la cote de mailles et était ordinairement attribuée, au même titre que les molettes d'éperons, aux Maisons nobles d'origine chevaleresque.

Merci au CGB pour la publication de cet article. Amis jétionophiles et héraldistes, n'hésitez pas à me contacter, surtout si vous identifiez ces armes avec certitude. Cordiales salutations et bonnes découvertes à tous.

Jean-Luc BINARD
jean-luc.binard@orange.fr

Collectionnant les monnaies de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er} (frappes courantes, flan bruni et essais) ainsi que les napoleonides en argent de haute valeur faciale,

je suis toujours à la recherche de très belles pièces comme celle ci-dessous et je paye en conséquence.

Si vous avez de très belles monnaies dont vous voulez disposer, n'hésitez à me contacter, nous arriverons toujours à un accord et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvbplot@hotmail.com

SUBSCRIBE NOW!

THE
BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

NEWS

DE PCGS EUROPE 

Un certificat spécial (Special Label) a été conçu pour les monnaies éligibles à l'appellation First Strike. Il comporte le drapeau du pays émetteur avec le texte FIRST STRIKE en lettres d'or en haut, au lieu du texte classique noir en bas. C'est exactement le même qui est utilisé pour les États-Unis, l'Angleterre, l'Afrique du Sud, la France, etc.

L'APPELLATION FIRST STRIKE, POUR LES PREMIÈRES PIÈCES ÉMISES

Depuis de nombreuses années, PCGS offre deux services spécifiques aux monnaies modernes qui viennent d'arriver sur le marché. En effet, les toutes premières soumises pour certification, dans le délai d'un mois à partir de la date officielle d'émission, sont éligibles à l'appellation First Strike (première frappe) ! Cette spécificité peut être mise en valeur par un certificat d'une couleur différente avec le drapeau du pays émetteur.



Dans sa plus simple version, il est écrit la mention « First Strike » après la description de la monnaie. La photo de la coque est optionnelle pour les monnaies soumises dans le service Moderne. S'il se trouve un bouclier sur le certificat (Gold Shield), cela signifie que la photo est disponible en ligne sur la page de vérification <https://www.pcg.com/cert/>. Les options First Strike et Gold Shield sont appliquées uniquement sur demande, elles s'ajoutent au prix du grading.

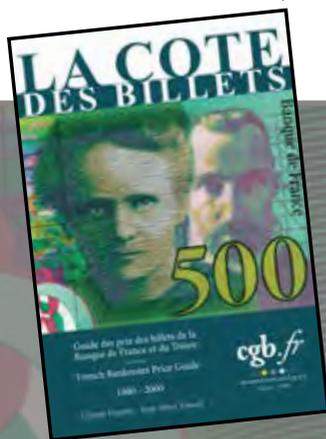


L'option Special Label est appliquée uniquement sur demande, elle s'ajoute au prix du grading.

Le fait de soumettre les monnaies aussitôt après leur date de frappe permet de les protéger dès leur émission. Les populations pour ces monnaies sont très réduites étant donné les délais très courts d'éligibilité, ce qui leur procure un critère de rareté supplémentaire très important.

Les monnaies modernes envoyées au bureau de Paris sont gradées sur place, permettant ainsi de bénéficier d'un délai de certification de quelques semaines seulement.

Laurent Bonneau - PCGS Paris



CLAUDE FAYETTE ET JEAN-MARC DESSAL

29,00€
réf. lc2021

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

LA FIN DE LA MONNAIE OU LA CRIMINALISATION DU CASH



Au royaume de Suède, 1 à 6 % des transactions se font encore en espèces. Les toilettes publiques et même les mendiants se payent uniquement par carte bancaire ou par téléphone. En Suède, refuser la monnaie est tout à fait légal, même pour de petits montants. Les banques aussi refusent le liquide. Dans 60% d'entre elles, il est impossible de déposer des espèces sur son compte. Moins d'attente pour les clients, plus besoin de compter, de recompter et de transporter la monnaie, plus de risque de vol, voici donc les signes d'une société agile, rapide et efficace...



La gratuité apparente, la virtualisation, la disparition et la criminalisation de la monnaie légale circulante, sans tomber dans le ventre de l'amalgame ou du complotisme bête, transforment le paiement, l'échange d'unité de travail entre deux parties dans la loi, en une transaction qui socialement tend au « troc ». Ce stade, qui situe une société dans la préhistoire, s'affranchit de l'écriture, des lois et donc du droit. L'histoire, l'enseignement, la raison prélèvent la lumière dans le passé pour éclairer notre avenir. Il faudra envisager ces notions sous peine de connaître quelques époques sombres...

La monnaie est émise par l'État, donc par une communauté de personnes. Cette monnaie est garantie par l'État et par la confiance que la communauté lui attribue. De ce fait, elle devient elle-même garante de la légitimité, de la solidité de la fiabilité de l'État. La monnaie est un puissant symbole de liberté et de souveraineté, elle est la loi, elle est le droit et elle est la paix.

Une société s'exprime par et dans sa monnaie. Sa technologie, son art, ses croyances, sa loi, son passé, son avenir, ses aspirations marquent le caractère de chacun de ses membres et le définissent dans le temps et dans l'espace.

Dans un monde en errance, une monnaie tangible est un facteur d'union et d'identification. Je peux affirmer que plus une monnaie est belle et plus la communauté qu'elle représente est forte.



Un État doit être maître de sa monnaie. Il contrôle son économie, sa finance, sa masse monétaire, ses taux d'intérêt, ses investissements, ses taux de change, ses emprunts, son commerce, sa politique pour préserver son indépendance et garantir sa prospérité présente et à venir, en un mot assurer sa souveraineté.

Je ne m'étendrai pas sur l'acte sociologique de payer tangiblement un service. Ce geste tient du respect, de la gratitude et est un élément fondamental du contrat social.

LA FIN DE LA MONNAIE OU LA CRIMINALISATION DU CASH

La dispersion, la perte de la prérogative régaliennne monétaire dissout le pouvoir de l'État national et pulvérise le lien qui lie l'individu à sa communauté.

La monnaie émise par l'État devient dangereuse, bien qu'absolument légale, valeur forte de référence échangée et reconnue par tous et pour tous, elle tend « doucement » à rendre son détenteur « suspect... » et comme disait le grand philosophe Michel Colucci: « Suspect, c'est pire que lèche-cul... »

Je veux mon argent pour acheter dix bouteilles de whisky et vingt Cohiba, pour payer mon adhésion à mon parti ou pour le mettre dans le tronc d'une église, d'un temple, d'une synagogue ou d'une mosquée...

Le « bel argent », notre « bien » produit de notre sueur, de notre travail ; notre « avoir » que nous prétendons utiliser LIBREMENT quand et où nous voulons pour ce que nous souhaitons de la manière que nous entendons, sans en rendre compte à personne, est devenu le « cashhh... ».

Et, ce cashh c'est de l'argent sale, c'est de l'argent noir, c'est de l'argent de la fraude, c'est de l'argent de la drogue, l'argent des armes qui tuent, l'argent du terrorisme, le cashh, c'est mal... Et celui qui utilise « ce vecteur de gales » est un criminel.

Donc, le produit de notre honnête activité, DOIT être surveillé, contrôlé, monitoré par des structures dont la composition et le fonctionnement nous échappent complètement. Notre « bien » et notre « avoir » doivent être déposés dans des « nuages » qui iront au gré des vents...

Ainsi, des cartes d'argent, d'or, de platine, de crédit et de débit (en fait toujours en « plastoc »...) deviennent notre mode de paiement. Signalés, contrôlés, comptabilisés, prélevés, taxés, débités, quelquefois crédités, nous ne vivons plus, nous consommons, nous devons consommer ! Il faut consommer ! Nous devons consommer sans arrêt pour ne pas perdre notre

fonds (?), condamnés aux intérêts négatifs à moins qu'il ne faille s'endetter avec des intérêts positifs... mais pour qui ?

Selon la formule consacrée, il est facile, agile et efficace, ce moyen. Sans compter, sans comprendre, nous perdons le sens des valeurs avec l'impression de tout pouvoir acquérir... avant de prendre conscience d'une très grande limitation de nos moyens réels, d'une inadéquation énorme entre ce que nous voulons et ce que nous pouvons. Imperceptiblement, ce sont nos droits, nos libertés fondamentales que nous acceptons de renier et c'est notre intimité qui s'étale. Dans une gestion vir-tuelle, ils seront nombreux à perdre beaucoup, arnaqués par un monde qui ne pouvait que les piéger, qui ne voulait que les piéger.

Contrôle, surveillance, monitoring, taillage... la monnaie de qualité nous a délivrés du « Troc », elle nous a sortis de la préhistoire. Depuis des milliers d'années, son évolution s'est associée à la justice, à la loi, à la paix, à la liberté, à la prospérité. La bonne monnaie, depuis « Junon Moneta », dans son acception la plus large, a contribué à l'élaboration du « meilleur » qui puisse être. Aujourd'hui, par facilité, par désintérêt, par mollesse, par bêtise, par irrespect dans l'esprit de ce temps, nous décidons de laisser brader 3 000 ans de réflexion, de génie consacrés à un meilleur monde.

Le 1^{er} janvier 2020, devant le « tout numérique » la Suède promulgue une nouvelle loi sur « l'obligation des institutions de crédit de fournir des services en argent liquide ». Les Suédois doivent maintenant pouvoir retirer de l'argent liquide – et en déposer pour les entreprises – dans un rayon de 25 kilomètres autour de leur domicile. Les banques sont contraintes de réinstaller des distributeurs de billets dans des villages où elles les avaient retirés.

Il s'agirait de laisser à chaque Suédois la liberté de choisir ses moyens de paiement, et de protéger les plus vulnérables, les personnes âgées, les handicapés, etc. Le législateur suédois considère que si l'argent est injuste, ségrégationniste, l'argent numérique l'est encore plus. Nous devons entendre que presque tous les partis ont voté cette loi pour forcer les banques à faire leur travail.



LA FIN DE LA MONNAIE OU LA CRIMINALISATION DU CASH

Le paiement virtuel implique d'avoir un numéro universel d'immatriculation, un compte en banque, un domicile fixe. Il demande de maîtriser les outils numériques, de consulter son compte bancaire sur un ordinateur portable, de savoir envoyer de l'argent par téléphone. Il exige un accès permanent au réseau téléphonique et à internet. Enfin, il empêche tous ceux qui ne remplissent pas ces conditions d'acheter biens et services, accentuant les inégalités et la misère.



Il semblerait qu'en vérité la Suède ait subodoré des dangers plus grands, comme le fichage électronique des citoyens à travers leurs achats. Mais surtout, avec quelques voisins un peu trop remuants, l'idée lui est peut-être venue qu'en cas de guerre ou de cyber attaque, le pays se retrouverait très rapidement sans aucun moyen de paiement...

SFERRAZZA Agostino



La Suède, le pays qui veut faire disparaître le cash
<https://www.lci.fr/international/video-la-suede-le-pays-qui-veut-faire-disparaitre-le-cash-2178155.html>

La Suède revient à l'argent liquide
<https://www.letemps.ch/societe/suede-revient-larg-guide>

<https://dossiers.lalibre.be/la-fin-du-cash/>

<https://www.capital.fr/economie-politique/argent-sale-des-millions-deuros-issus-du-narcotrafic-saisis-en-2018-1347202>

ADEF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

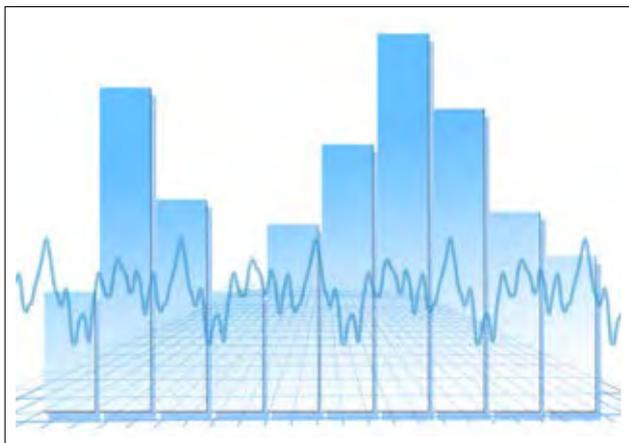
Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

L'INFLATION EST DE RETOUR, QUEL IMPACT POUR LA NUMISMATIQUE



Dans le présent article, je m'écarte complètement des sujets traditionnels que j'ai pu présenter dans des numéros précédents, mais je pense que parfois il est nécessaire de présenter des sujets d'intérêt général qui vont d'une façon ou d'une autre altérer notre quotidien.

Nous sommes de nouveau entrés dans une aire inflationniste qui va durer et qui est due à divers facteurs :

- Un accroissement très important de la masse monétaire qui va s'orienter principalement vers l'immobilier et la bourse (sociétés, matières premières, etc.), avec des répercussions non négligeables sur le reste de l'économie.
- La transition écologique qui a pour effet la hausse du prix de l'énergie (gaz et pétrole : absence d'investissement dans de nouveaux gisements) et de certaines matières premières comme le cuivre, le nickel, le lithium (fabrications des voitures électriques, etc.).
- Le change dollar/euro (7% sur un an) qui est à prendre en compte car lors des échanges commerciaux hors Europe, les prix sont en dollar : le pétrole, le gaz, les produits importés de Chine...

Bien que les banquiers centraux et des « experts » économistes affirment que l'inflation est passagère et va diminuer en 2022, personnellement je pense tout le contraire, mais chacun est libre de faire des recherches à ce sujet et d'en tirer ses propres conclusions.

Lorsque le niveau de l'inflation est supérieur aux taux d'intérêts de différents placements bancaires, ainsi que celui de l'assurance vie (fonds garanti) et d'autres produits d'épargne, ce qui est le cas de nos jours, il y a à ce moment du souci à se faire, car plus la différence est importante et plus on perd d'argent.

Quand ce phénomène fait son apparition, de nombreux épargnants vont chercher des « solutions » de façon à protéger leur capital.

Des conseillers en placements divers vont apparaître sur internet et d'autres vont ouvrir boutique. Des investissements prometteurs dans les diamants, les timbres, les livres, les monnaies, les EHPADS, les énergies nouvelles, les SCI... vont

flourir, promettant des dividendes que personne ne peut en toute logique refuser ! Vous pouvez investir dans des éoliennes, mais cela peut finir comme le célèbre film *Autant en emporte le vent*. En 2021, plus de 100 milliards ont été placés en assurance vie (à travers des unités de compte) et je me demande combien de personnes savent comment est investi cet argent ? Il faut par conséquent être très attentif et méfiant au moment de placer votre épargne.

Ce phénomène inflationniste aura des conséquences dans de nombreux domaines, dont la numismatique.

Il est toujours possible d'établir des tendances pour les monnaies ayant une cote élevée, car elles sont proposées lors de ventes aux enchères. D'ores et déjà, j'ai pu constater que les monnaies rares et exceptionnelles ont subi une hausse importante et je pense que la tendance va continuer. Pour les autres pièces, il est difficile d'établir un constat, mais de façon générale, j'observe qu'actuellement la numismatique se porte bien et devrait continuer sur sa lancée ; je conseille cependant aux collectionneurs de faire des recherches dans leur domaine spécifique.

On assistera dans un futur proche à l'ouverture de nombreux cabinets « d'experts numismatiques » dans le but de préserver votre patrimoine. Par conséquent, soyez prudent et privilégiez les professionnels avec lesquels vous avez des liens

Pour les nouveaux « investisseurs », le terrain est très dangereux ; tout d'abord demandez conseil à d'autres collectionneurs et surtout n'achetez pas n'importe quoi en faisant entièrement confiance à un beau parleur, car rappelez-vous que l'honnêteté est inversement proportionnelle au montant de l'achat !

Il faut comprendre que selon le niveau d'inflation, les prix des monnaies fluctueront selon la tendance suivante : si l'inflation est modérée, la variation sera « normalement » modérée, mais si l'inflation est importante, les prix peuvent progresser très rapidement. Je précise que cela est une réalité pour les monnaies pas trop courantes et de très belle qualité. Il faudra par conséquent être vigilant quant à l'évolution des prix du marché, qui finalement sont les vrais prix.

Le problème de l'inflation est que l'on sait quand elle commence, mais personne ne sait jusqu'où elle ira et quand elle finira ou du moins quand elle reviendra à un niveau « bas » ; sachant qu'en plus les banques centrales interviennent très peu pour endiguer ce phénomène, pour la simple raison que leurs marges de manœuvre sont très limitées.

Les bons placements sont réalisés dans 99,9% des cas par des experts ou des connaisseurs qui ont des compétences, et celles-ci ne s'acquièrent pas du jour au lendemain, bien au contraire !

Un dicton dit plus ou moins la chose suivante : la sagesse du diable est plus due à son âge qu'au fait d'être le diable.

Yves BLOT



LIVE AUCTION

Mars 2022

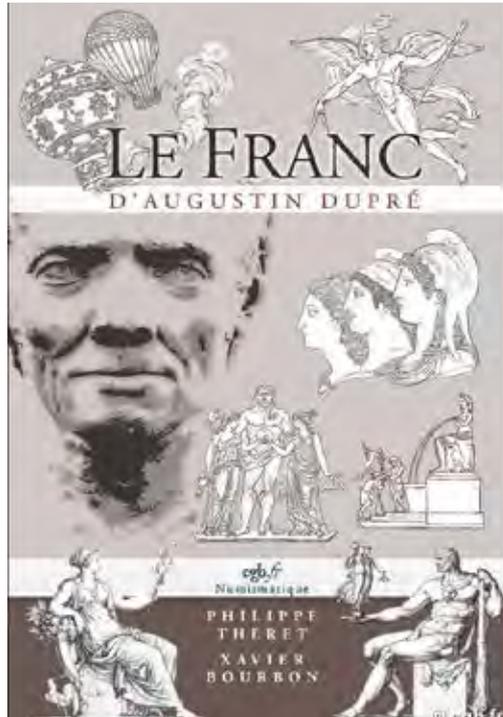


Date de clôture : 8 mars 2022
Closing date : March 8, 2022

cgb.fr
numismatique

LE FRANC

D'AUGUSTIN DUPRÉ



cgb.fr
Numismatique
PHILIPPE
THERET
XAVIER
BOURRON

LA COTE DES BILLETS



Guide des prix des billets de la
Banque de France et du Trésor
French Banknotes Price Guide
1800 - 2000

cgb.fr
numismatique
depuis 1998

Claude Fayette - Jean-Marc Dessal

LIVE AUCTION

Avril 2022



Date de clôture : 12 avril 2022
Closing date : April 12, 2022

cgb.fr
numismatique